

1 - Evènements indésirables, demandes, observations

Les utilisateurs référencés dans MedicElite peuvent saisir dans le logiciel des évènements indésirables ou des demandes d'information auprès de la direction.

2 – Saisie d'un évènement

Depuis le menu général de MedicElite, cliquer sur le menu « Gestion » en haut de l'écran, puis sur « Evènement indésirable » et « Déclarer un nouvel évènement »

La fiche de saisie se présente à l'écran :

Date et heure	Indiquez la date et l'heure de l'évènement.
Récidive	En cas de récurrence de l'incident, cocher la case « Récidive (déjà signaler) pour insister sur la répétition
Type	Sélectionnez parmi les choix : évènement indésirable, Information, demande ou autre
Origine	Indiquez l'origine de la demande. Cela peut être une réclamation, d'un résident, d'une famille, du personnel, lors d'une réunion ou d'un audit
Déclarant	Est obligatoirement l'utilisateur connecté avec MedicElite
Lieu	Le cas échéant, indiquer le lieu où l'évènement s'est produit
Secteur	Il est possible d'indiquer le secteur concerné : hébergement, soins ou autre...

Personne concernée	Indiquer la personne concernée par l'évènement : Résident, visiteur, personnel ou autre
Nom	Eventuellement le nom de cette personne
Témoin	Y avait-il un témoin ? Et si oui, son nom
Qualification	Il s'agit du type d'évènement à choisir dans la liste proposée. Cela permettra de mieux qualifier le type d'évènement concerné
Gravité	Quel est le degré de gravité de cet évènement pour le déclarant ?
Description	Indiquez brièvement l'évènement
Mesure prise	Y a-t-il eu des mesures prises immédiatement après l'incident ? Lesquelles
Conséquence	Y a-t-il des conséquences suite à cet incident ?

A la fin de la saisie, le déclarant peut en cliquant sur le bouton Imprimer, avoir une copie sur papier de son évènement. En fonction du protocole dans l'établissement, ce papier peut aussi être gardé ou transmis à la direction.

Il y a aussi la possibilité d'envoyer en transmission automatique dans le logiciel le résumé de cet évènement.

Cliquer sur OK à la fin de la saisie pour l'enregistrer.

Le déclarant peut reprendre pour compléter, modifier ou supprimer sa déclaration dans le délai de reprise autorisé des transmissions.

Seul le déclarant peut modifier son évènement. La direction, la cadre de santé et le médecin coordinateur ont accès à la consultation de la déclaration et à la saisie de la suite donnée.

2 – Liste des évènements

C'est la liste chronologique des évènements que la direction peut consulter pour les traiter.

Les déclarants peuvent consulter leurs anciennes déclarations librement.

3 – Suites et traitement de l'évènement

La direction traitera les évènements indésirables et pourra remplir le deuxième onglet

The screenshot shows a software window titled "Evènement indésirable" with a close button (X) in the top right corner. The window has two tabs: "Description" and "Suite et actions correctives", with the latter being active. Under the "Suite et actions correctives" tab, there is a section titled "ACTIONS CORRECTIVES". This section contains several input fields and controls:

- Two large text areas for "Mesure et suite à donner (direction)" and "Mesure et suite à donner (cadre de santé, Medco)".
- A dropdown menu for "Efficacité des actions menées".
- A text field for "Remarque".
- A dropdown menu for "Clôture".
- A checkbox for "Déclaration à l'ARS" and a date input field for "Date envoi ARS" with a calendar icon.
- A large text area for "Notes".

At the bottom of the window, there are four buttons: "Imprimer", "Envoyer en transmission", "Ok", and "Annuler".

Mesure et suite	la direction indique les mesures prises ou la suite à donner à la demande
Mesure et suite	Le cadre de santé ou le médecin coordinateur indique les mesures prises ou la suite à donner à la demande
Efficacité des Actions menées	La direction indique s'il y a lieu de donner une suite ou de clôturer la demande
Remarque	Remarque de la direction sur l'évolution donnée
Clôture	Indiquer si l'évènement est clos
Description	Indiquez brièvement l'évènement
ARS	En cas de déclaration à l'ARS, cocher la date et remplir la date d'envoi

4 – Statistiques

Divers graphiques de représentation des événements indésirables par année. Deux onglets : Statistique générale et mensuelle.

- Par type
- Par origine
- Par gravité
- Par qualification
- Par mois

